



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

Bulletin officiel
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports

**n° 45
2023**

Bulletin officiel n° 45 du 30 novembre 2023

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo45-0>

Sommaire

Jeunesse et vie associative

Fonds pour le développement de la vie associative

Gestion du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

→ [Instruction du 14-11-2023](#) – NOR : MENV2330365J

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents de jury de divers concours de recrutement et d'un examen professionnel d'avancement de grade dans certains corps de personnels administratifs, sociaux et de santé – Session 2024

→ [Arrêté du 7-11-2023](#) – NOR : MENH2330333A

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury des concours des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ouvert au titre de la session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331952A

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes, internes et troisièmes concours du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331973A

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours internes du Capes avec affectation locale en Guyane – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331982A

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes et internes du Capes avec affectation locale à Mayotte – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331988A

Jury de concours

Nomination des présidents des jury des concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale (concours interne et concours de type troisième voie) – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331994A

Jury de concours

Nomination du président du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2332000A

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale – Session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2332003A

Jury de concours

Nomination du président du jury des concours des professeurs de sport ouverts au titre de la session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : SPOH2331955A

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury des concours des inspecteurs de la jeunesse et des sports ouverts au titre de la session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331962A

Jury de concours

Nomination du président du jury du concours interne des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouvert au titre de la session 2024

→ [Arrêté du 21-11-2023](#) – NOR : MENH2331966A

Fonds pour le développement de la vie associative

Gestion du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)

NOR : MENV2330365J

→ Instruction du 14-11-2023

MENJ - Djepva - SD1B

Texte adressé aux préfètes et préfets de région ; aux préfètes et préfets de département , aux préfètes et préfets représentants de l'État dans les territoires d'outre-mer ; au haut-commissaire de la République en Polynésie Française ; au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie ; aux recteurs et rectrices de région académique ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale (Dasen) , aux secrétaires générales et secrétaires généraux de région académique ; aux secrétaires générales et secrétaires généraux d'académie ; aux déléguées régionales et délégués régionaux académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; aux conseillères et conseillers de directeur académique des services de l'éducation nationale, cheffes et chefs de service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; à la directrice générale de la cohésion et des populations de la Guyane ; à la directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon ; au directeur du service territorial de la jeunesse et des sports de Wallis-et-Futuna

L'article 27 de la loi n° 2018-699 du 3 août 2018 visant à garantir la présence des parlementaires dans certains organismes extérieurs au Parlement et à simplifier les modalités de leur nomination a été complété par l'article 7 de la loi n° 2021-875 du 1er juillet 2021 visant à améliorer la trésorerie des associations de manière à ce que des parlementaires désignés par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat siègent avec voix délibérative au sein des collèges départementaux du fonds.

La mise en œuvre de cette réforme de la gouvernance des collèges départementaux du fonds, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2022, ne permet pas d'assurer une communication satisfaisante avec l'ensemble des parlementaires. Par ailleurs, le rapport de la Cour des comptes, communiqué à la commission des finances du Sénat en septembre 2021, a mis en exergue des fragilités juridiques et pratiques liées à l'organisation de la gouvernance et de la communication sur le fonds. Par conséquent, je vous rappelle que les règlements intérieurs des instances doivent être adoptés par les commissions régionales et s'appliquent aux collèges départementaux. Les dispositions des articles R. 133-3 à R. 133-13 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) relatifs à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif s'appliquent aux instances du fonds. Afin de ne pas y déroger, il convient donc de vous assurer de leur conformité avec les règles du CRPA. Dans ce cadre, il vous appartient de vérifier que les membres des instances, et notamment les personnalités qualifiées, ont signé une déclaration d'intérêts à jour pour la campagne 2024 et que les départs ou les abstentions des membres concernés sont mentionnés dans les comptes-rendus des réunions.

En matière de communication, vous organiserez la publicité systématique des documents relatifs à la gouvernance du fonds et à la campagne sur les sites des préfectures et des rectorats de manière à ce qu'ils soient accessibles aisément dès le début de la campagne 2024. Vous publierez notamment progressivement la liste des membres et le règlement intérieur des instances ainsi que les notes d'orientation et les comptes-rendus synthétiques des réunions des instances et les résultats des campagnes. Je vous demande d'ouvrir la campagne de dépôts des demandes pendant au moins deux mois glissants, que la campagne soit ouverte en décembre 2023 ou en début d'année 2024 et que les dates d'ouverture et de clôture soient, dans toute la mesure du possible, homogénéisées au niveau régional.

Vous prendrez garde d'adresser les convocations et les documents utiles aux membres du collège départemental au moins quinze jours avant la réunion et vous vous conformerez, a minima, au délai prévu par l'article R. 133-8 du CRPA pour les réunions de la commission régionale ou territoriale, à moins que la commission n'exerce les compétences du collège départemental conformément à l'article 9 du décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds.

En application de l'article R. 133-6 du CRPA, je vous demande d'inviter cette année, pour la réunion de fin de campagne du collège départemental ou de la commission régionale ou territoriale qui exerce les compétences du collège départemental, l'ensemble des parlementaires de la circonscription départementale ou territoriale. Il conviendra de leur communiquer, au moins quinze jours avant la réunion, les documents adressés aux membres avec leurs convocations de manière à éclairer les délibérations. Ces parlementaires ne participeront pas aux votes à la différence de ceux qui ont été désignés par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
Thibaut de Saint Pol

Jury de concours

Nomination de présidents de jury de divers concours de recrutement et d'un examen professionnel d'avancement de grade dans certains corps de personnels administratifs, sociaux et de santé – Session 2024

NOR : MENH2330333A

→ Arrêté du 7-11-2023

MENJ - DGRH D5

Vu arrêtés du 18-9-2023

Article 1 – Amaury Fleges, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État dans les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 2 – Catherine Gagelin, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 3 – Sylvie Thirard, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours unique de recrutement de médecins de l'éducation nationale, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 4 – Déborah Bé, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours interne de recrutement de conseillers techniques de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 5 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 7 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury des concours des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ouvert au titre de la session 2024

NOR : MENH2331952A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 85-721 du 10-7-1985 modifié ; arrêté du 26-7-2019 ; arrêté du 22-9-2023 ; proposition du directeur général des ressources humaines ;

Article 1 – Isabelle Delaunay, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche est nommée présidente du jury des concours de recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse au titre de la session 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes, internes et troisièmes concours du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer – Session 2024

NOR : MENH2331973A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu Code de l'éducation, notamment ses articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêté du 26-9-2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel ; arrêté du 26-9-2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes et de troisièmes concours d'accès à des listes d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (Cafep et troisième Cafep) et de concours internes d'accès aux échelles de rémunération de professeurs du second degré (Caer) ; vu les propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Les présidents des jurys des concours externes de recrutement du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de lycée professionnel et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé – environnement

— Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Coiffure

— Noredine Moussaoui, inspectrice de l'éducation nationale

Économie et gestion : option commerce et vente

— Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Économie et gestion : option gestion et administration

— Mathieu Labbouz, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Économie et gestion : option transport et logistique

— Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Économie et gestion : option sécurité et prévention

— Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Esthétique – cosmétique

— Jean-Marc Moullet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie électrique : option électronique

— Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie électrique : option électrotechnique et énergie

— Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie industriel : option bois

— Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie mécanique : option construction

— Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie mécanique : option maintenance des systèmes mécaniques automatisés

— Emmanuel Serna, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

— Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Hôtellerie-restauration :

- **option organisation et production culinaire**
- **option service et commercialisation**
 - Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Langues vivantes – lettres : allemand – lettres

— Rémy Cortell, inspecteur de l'éducation nationale

Langues vivantes – lettres : anglais – lettres

— Damien Roquessalane, inspecteur de l'éducation nationale

Langues vivantes – lettres : espagnol – lettres

— Jean-Charles Pineiro, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Lettres – histoire et géographie

— Florence Smits, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques – physique-chimie

— Yannick Almeras, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Sciences et techniques médico-sociales

— Bertrand Pajot, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 2 – Les présidents des jurys des concours externes de recrutement du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment :

- **option peinture-revêtement**
 - Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale

Conducteurs routiers

— Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Design et métiers d'art :

- **option design**
- **option métiers d'art**
 - Jean-Philippe Dufour, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

Génie civil : option construction et économie

— Fabrice Poupon, inspecteur de l'éducation nationale

Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages

— Fabrice Poupon, inspecteur de l'éducation nationale

Génie civil : option équipements techniques-énergie

— Sophie Pysniak, inspectrice de l'éducation nationale

Génie industriel : option matériaux souples

— Nathalie Bize Bizellot, inspectrice de l'éducation nationale

Génie industriel : option structures métalliques

— Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Anglais – langues vivantes : anglais-espagnol

— Marena Turin-Bartier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Réparation et revêtement en carrosserie

— Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 3 – Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisièmes Cafep-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé – environnement

— Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Design et métiers d'art :

— option design

— option métiers d'art

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques – physique-chimie

— Yannick Almeras, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 4 – Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment : option peinture-revêtement

— Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale

Économie et gestion : transport et logistique

— Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie civil : option construction et économie

— Sandrine Mykaj, inspectrice de l'éducation nationale

Génie civil : option équipements techniques – énergie

— Frédéric Gosset, inspecteur de l'éducation nationale

Génie électrique :

— option électronique

— option électrotechnique et énergie

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie industriel : option bois

— Odile Persent-Leroy, inspectrice de l'éducation nationale

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

— Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 5 – Les présidents des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (Caer-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé – environnement

— Manuel Aguiar, inspecteur de l'éducation nationale

Conducteurs routiers

— Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Design et métiers d'art :

— option métiers d'art

— option design

- Isabelle Lemasson-Said, inspectrice de l'éducation nationale

Économie et gestion : option commerce et vente

— Miriam Benac, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages

— Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale

Génie civil : option équipements techniques – énergie

— Sophia Czernic, inspectrice de l'éducation nationale

Génie électrique :

— option électronique

— option électrotechnique et énergie

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie industriel : option matériaux souples

— Claudine Chesseron, inspectrice de l'éducation nationale

Génie mécanique : option construction

— Emmanuel Serna, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

— Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Génie mécanique : option maintenance des systèmes mécaniques automatisés

— Emmanuel Serna, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Hôtellerie-restauration :

— option organisation et production culinaire

— option service et commercialisation

- Mathieu Labbouz, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Langues vivantes – lettres : anglais – lettres

— Agnès Bourgalet, inspectrice de l'éducation nationale

Langues vivantes – lettres : espagnol – lettres

— Yann Perron, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Lettres-histoire et géographie

— Mélanie Pirca, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques – physique-chimie

— Marie-Odile Bouquet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Métiers de l'alimentation : option boulangerie-pâtisserie

— Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Sciences et techniques médico-sociales

— Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 6 – Les présidents des jurys des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment : option peinture-revêtement

— Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale

Génie civil : option construction et économie

— Sandrine Mykaj, inspectrice de l'éducation nationale

Génie industriel : option structures métalliques

— Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Prothèse dentaire

— Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Sections diverses : horticulture

— Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Article 7 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours internes du Capes avec affectation locale en Guyane – Session 2024

NOR : MENH2331982A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêté du 26-9-2023 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Les présidents des jurys des concours internes du certificat d’aptitude au professorat de l’enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés avec affectation locale en Guyane ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu’il suit :

Anglais

— Isabelle Leguy, inspectrice générale de l’éducation, du sport et de la recherche

Histoire et géographie

— Agnès Walch, inspectrice générale de l’éducation, du sport et de la recherche

Lettres : lettres modernes

— Catherine Mottet, inspectrice générale de l’éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques

— Xavier Sorbe, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Physique-chimie

— Jean Aristide Cavaillès, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Portugais

— Isabelle Leite Teixeira, inspectrice d’académie-inspectrice pédagogique régionale

Sciences de la vie et de la Terre

— Joseph Segara, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l’éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l’Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination des présidents des jurys des concours externes et internes du Capes avec affectation locale à Mayotte – Session 2024

NOR : MENH2331988A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 2021-110 du 3-2-2021 modifié ; arrêté du 11-2-2021 ; arrêté du 13-10-2023 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Les présidents des jurys des concours externes de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu’il suit dans les sections et, le cas échéant, options suivantes du certificat d’aptitude au professorat de l’enseignement du second degré (Capes) :

Histoire-géographie

— Patrick Gilli, professeur des universités

Lettres : lettres modernes

— Mélanie Pircar, inspectrice générale de l’éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques

— Xavier Gauchard, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Sciences de la vie et de la Terre

— Joseph Segarra, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Article 2 – Les présidents des jurys des concours internes de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte, ouverts au titre de la session 2024, sont nommés ainsi qu’il suit dans les sections et, le cas échéant, options suivantes du certificat d’aptitude au professorat de l’enseignement du second degré (Capes) :

Histoire-géographie

— Patrick Gilli, professeur des universités

Lettres : lettres modernes

— Mélanie Pircar, inspectrice générale de l’éducation, du sport et de la recherche

Mathématiques

— Xavier Gauchard, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Sciences de la vie et de la terre

— Joseph Segarra, inspecteur général de l’éducation, du sport et de la recherche

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l’éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l’Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination des présidents des jury des concours de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale (concours interne et concours de type troisième voie) – Session 2024

NOR : MENH2331994A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié ; arrêté du 3-8-2021 modifié ; arrêté du 22-9-2023 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Philippe Santana, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours mentionné au 1° de l'article 3 du décret du 11 décembre 2001 de recrutement des personnels de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'Éducation nationale (concours interne), ouvert au titre de l'année 2024.

Article 2 – Madame Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours mentionné au 2° de l'article 3 du même décret du 11 décembre 2001 (concours de type troisième voie), ouvert au titre de l'année 2024.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination du président du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux – Session 2024

NOR : MENH2332000A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 90-675 du 18-7-1990 modifié ; arrêté du 22-6-2010 modifié ; arrêté du 22-9-2023 ; sur proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Valérie Lacor, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale – Session 2024

NOR : MENH2332003A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 90-675 du 18-7-1990 modifié ; arrêté du 22-6-2010 modifié ; arrêté du 22-9-2023 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Catherine Mottet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale, ouvert au titre de l'année 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination du président du jury des concours des professeurs de sport ouverts au titre de la session 2024

NOR : SPOH2331955A

→ Arrêté du 21-11-2023

MSJOP - DGRH D1

Vu décret n° 85-720 du 10-7-1985 modifié ; décret n° 2007-196 du 13-2-2007 ; arrêté du 3-10-2011 ; arrêté du 22-9-2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe et du concours interne de recrutement de professeurs de sport ; arrêté du 22-9-2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours de sélection sur épreuves pour le recrutement de professeurs de sport réservé aux sportifs de haut niveau ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Frédéric Mansuy, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury des concours de recrutement de professeurs de sport au titre de la session 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympique, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination de la présidente du jury des concours des inspecteurs de la jeunesse et des sports ouverts au titre de la session 2024

NOR : MENH2331962A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - MSJOP - DGRH D1

Vu décret n° 2004-697 du 12-7-2004 ; arrêté du 28-1-2005 ; arrêté du 22-9-2023 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Elbaz Laurent de Lamare, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury des concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports au titre de la session 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Jury de concours

Nomination du président du jury du concours interne des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouvert au titre de la session 2024

NOR : MENH2331966A

→ Arrêté du 21-11-2023

MENJ - MSJOP - DGRH D1

Vu décret n° 2004-272 du 24-3-2004 modifié ; arrêté du 1-7-2008 ; arrêté du 22-9-2023 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 – Bruno Béthune, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de la session 2024.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2023,

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo